

DÉLIBÉRATION N° 2021/4

L'an deux mil vingt-et-un, le 28 Janvier à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la cantine de l'ancienne école d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14			
Présents : 13			
Votants : 13			
Votes	Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Cynthia SERRAZ, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Sylviane TESSIER, Mme Violaine NEUVY, M. Vincent CERISIER, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHABAUTY, M. Alexandre CHASSAT, Mme Caroline DHYEVRE, Mme Emmanuelle BÉAUR.

Étaient excusés :

Étaient absents : M. Aurélien THABUTEAU.

Procurations :

Kelly LAFORGE a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Réalisation d'un city stade – Demande de subvention D.E.T.R.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le devis de l'entreprise SPORT NATURE pour la réalisation d'un city stade d'un montant de 27 564,10 € HT, soit 33 076,92 € TTC, ainsi que celui de l'entreprise SIMER pour la réalisation de la plateforme pour un montant de 20 001,00 € HT, soit 24 001,20 € TTC.

Le montant total des travaux s'élèvent donc à 47 565,10 € HT, soit 57 078,12 € TTC.

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses		Recettes	
Coût du projet HT :		Subvention DETR 30 %	14 269,53 €
SPORT NATURE	27 564,10 €	Subvention ANS 50 %	23 782,55 €
SIMER	20 001,00 €	Autofinancement	9 513,02 €
TOTAL	47 565,10 €	TOTAL	47 565,10 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** le choix des deux devis précités sous réserve de l'obtention des subventions.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention de 30 % au titre de la D.E.T.R. sur un montant de travaux de 47 565,10 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis après obtention des subventions.

Fait à ANTIGNY, le 29 Janvier 2021

Le Maire,
Vincent LAUER



Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

AR PREFECTURE

Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-21860062-20210128-28012021_4D-DE
Regu le 03/02/2021

mairie@antigny86.fr